

La réforme électorale

Martin Hould
sylviomanuel@hotmail.com
514-278-7424

Je voudrais d'abord féliciter M. Dupuis pour son avant-projet, notamment en ce qui concerne les incitatifs financiers pour favoriser la représentation des femmes et des communautés culturelles à l'Assemblée nationale.

J'ai suivi sur Internet les commentaires des citoyens et je pense que le point le plus controversé de l'avant-projet de loi est de loin la création des districts. Personnellement, je pense que c'est une idée très prometteuse et innovatrice. Seulement, il y a peut-être quelques éléments qui mériteraient d'être révisé afin de prendre en compte des plaintes récurrentes provenant des citoyens. Je tiens à noter celles qui, je crois, revenaient le plus souvent :

- 1) De nombreux citoyens souhaiteraient que le nombre de circonscriptions reste le même et cela pour différentes raisons :
 - i) beaucoup de circonscriptions sont déjà très grandes géographiquement, et diminuer le nombre de circonscriptions ferait en sorte que celles-là deviennent encore plus grandes. Or beaucoup de citoyens veulent un député qui soit près de chez eux et accessible ;
 - ii) quelques citoyens ont aussi remarqué qu'il serait difficile de diminuer le nombre de circonscriptions et de faire en sorte que le tracé des nouvelles circonscriptions s'harmonise bien avec le tracé des MRC et des régions administratives.

- 2) De nombreux citoyens ont manifesté des réserves quant à la création de sièges de liste, ou de sièges compensatoires, et cela pour au moins trois raisons :
 - i) quels rôles exactement auraient les députés de liste ? Cela n'est pas clair.
 - ii) auraient-ils la même légitimité que les députés de circonscriptions, étant donné qu'ils seraient élus différemment ?
 - iii) cela ne créerait-il pas deux ordres différents de députés ? Et est-ce que cela serait souhaitable pour la démocratie ? Cela n'est pas clair non plus.

Personnellement, je me range du côté des citoyens, et c'est pourquoi je voudrais dire ceci : pour des principes (1) de représentativité des régions, (2) de responsabilité de la gouvernance et (3) de possibilité de sanctionner un député ou un gouvernement, le nombre de circonscriptions devrait rester sensiblement le même et ne pas souffrir d'une trop grande variation, comme c'est le cas dans le présent projet de loi où le nombre de circonscriptions subirait une compression de plus de 40%. Chaque candidat devrait être rattaché à une circonscription particulière et devrait être élu directement par l'ensemble des citoyens d'un même district. De plus, pour préserver l'intégrité des 3 principes que je viens d'énumérer, je pense qu'aucun des sièges de l'Assemblée nationale ne devrait être distribué par l'entremise d'une liste ou d'un vote de liste.

Il y a d'autres moyens qui existent pour arriver aux fins que nous désirons atteindre avec cette réforme. C'est pourquoi j'invite la Commission à se pencher sérieusement sur le scrutin de bloc.

Le scrutin de bloc est un système électoral où on crée aussi des districts, c'est-à-dire des groupes de sièges, mais où il n'y a pas de sièges de liste. Cela serait un avantage : tous les citoyens pourraient comprendre facilement le sens de leur vote, car ce serait le même que dans le système actuel. Avec le scrutin de bloc, chaque vote serait un appui pour un candidat particulier, à un siège particulier et dans une circonscription particulière.

Ensuite, avec le scrutin de bloc, chaque citoyen aurait autant de votes qu'il y aurait de circonscriptions dans leur district. Cela signifie par exemple que dans un district regroupant 5 circonscriptions, chaque citoyen aurait 5 votes. Cela serait un avantage considérable pour le citoyen qui pourrait exprimer un choix plus nuancé et un choix qui reflèterait davantage ses intérêts et ses aspirations. Je tiens à insister sur ce point, car en politique, il y a plusieurs échelles d'intérêts et chaque citoyen n'accorde pas la même importance à chaque échelle d'intérêt. Il y a des intérêts communautaires, c'est-à-dire les intérêts de notre quartier si on habite en ville ou ceux de notre village si on habite en campagne, il y a des intérêts régionaux, ceux de nos industries, des intérêts nationaux, ceux de nos programmes sociaux et il y a même des intérêts internationaux, ceux de notre culture québécoise.

Avec le scrutin de bloc, les citoyens auraient un plus grand choix de candidats, car ils pourraient voter pour tous les candidats se présentant dans toutes les circonscriptions de leur district. Cela ferait en sorte que les citoyens pourraient voter pour des candidats qui défendent mieux les intérêts de leurs communautés, tout en appuyant d'autres candidats qui paraissent peut-être plus compétents pour défendre d'autres échelles d'intérêts, comme les intérêts de leur région ou de la nation.

Ce système pourrait vraiment inciter plus de gens à aller voter, car il redonnerait un vrai sens positif à l'action d'aller voter en permettant au citoyen de nuancer son choix et d'approfondir sa pensée politique. Plus de choix, plus de votes, plus de démocratie. Voilà ce que pourrait apporter le scrutin de bloc.

Ce système offre aussi des avantages importants pour favoriser le pluralisme politique. Puisque chaque citoyen pourrait voter pour n'importe lequel des candidats se présentant dans son district, alors dans ce cas, même si un petit parti ne réussissait qu'à présenter qu'un seul candidat par district (c'est-à-dire au total, moins de 30 candidats), tous les citoyens du Québec auraient quand même la chance de donner un appui à ce parti.

Puis, finalement, les petits partis auraient plus de facilité à aller chercher un siège à l'Assemblée nationale. Par exemple, en ne plaçant qu'un candidat dans un district où il y aurait 5 circonscriptions, et en convainquant une bonne partie de la population de ce district d'accorder au moins un de leurs 5 votes à ce candidat, alors assurément, ce candidat d'un tiers parti obtiendrait un siège à l'Assemblée nationale.

En conclusion, je pense que le scrutin de bloc est un système électoral qui pourrait faire en sorte que chaque vote compte, qu'il y ait une plus grande proportionnalité et qu'il y ait un plus grand pluralisme politique. Et cela tout en conservant les circonscriptions telles qu'elles sont présentement.

Merci